



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 4 mai 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 18 mai 2009

SEANCE DU 11 MAI 2009

AVENANT À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET  
DE FINANCEMENT PRESTATION DE SERVICE  
'ACCUEIL DE LOISIRS 3-18 ANS'

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
25 mai 2009

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoint(s) :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Louis SIMON -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Nicole IZORE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER -

**ENSEIGNEMENT**

**AVENANT À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT  
PRESTATION DE SERVICE 'ACCUEIL DE LOISIRS 3-18 ANS'**

Monsieur Patrick DELAUNAY Conseiller Municipal Délégué Spécial expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

En 2003, la Ville de Niort a signé la convention Prestation de Service avec la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres. Sous réserve de répondre aux exigences de la CAF concernant notamment la qualité d'accueil et la mise en place d'une tarification adaptée aux ressources des familles, la Ville de Niort bénéficiait annuellement et jusqu'au 31 décembre 2008 d'un soutien financier proportionnel aux nombres d'enfants allocataires accueillis.

La Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres propose de renouveler la dernière convention par un avenant pour l'année 2009.

Imputation budgétaire 74-4223-7478.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser le recouvrement de l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales ;
- approuver l'avenant à la convention d'objectifs et de financement prestation de service 'Accueil de loisirs 3-18 ans' et autoriser Madame le Maire ou l' élu délégué à le signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
Le conseiller municipal spécial délégué

**Signé**

**Patrick DELAUNAY**